8 à pousse
Pointe du Lac

Feuille de ligne

Le journal du prolongement

N°3-juin 2010

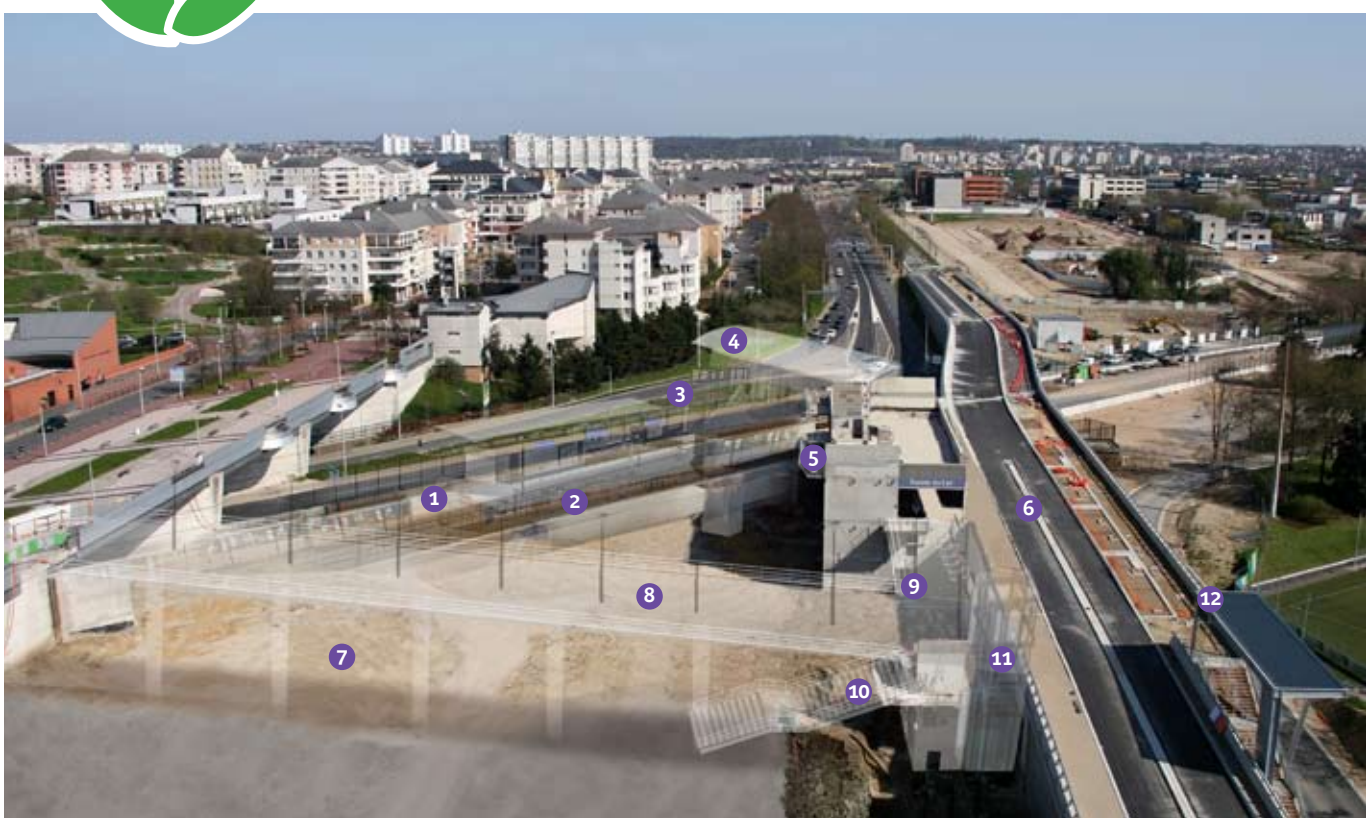

1. *Quai de départ*
2. *Quai arrivée*
3. *Escalier reliant le quai à la passerelle*
4. *Passerelle d'accès aux quais*
5. *Bâtiment voyageur*
6. *Station du site propre bus Pompadour / Sucy-Bonneuil*
7. *Parking RATP*
8. *Passerelle piétonne entre le Lien de ville (av. François-Mitterrand) et le pôle transport métro / bus*
9. *Placette*
10. *Escalier vers le parking public*
11. *Ascenseur reliant le parking public au pôle transport métro / bus*
12. *Escalier d'accès au pôle transport*

« PLUS DE TRANSPORTS EN COMMUN DANS LE TERRITOIRE »

Comme de très nombreux Val-de-Marnais, je suis impatient de voir le prolongement de la ligne 8 en service. D'ici un an et demi, à l'automne 2011, cela sera le cas, et nous pourrons profiter de l'interconnexion avec le Transport en Commun en Site Propre Pompadour-Sucy-Bonneuil. A cette date, les travaux de la nouvelle gare Pompadour sur le RER D, elle aussi en interconnexion avec le TCSP, seront bien engagés, son ouverture étant prévue en 2013.

Une importante partie de notre territoire couvrant les communes de Sucy, Bonneuil, Créteil et Valenton va bénéficier d'une desserte de transports en commun démultipliée, qui va accompagner les projets d'aménagements engagés par les différentes collectivités. Cette dynamique, nous souhaitons l'étendre à l'ensemble du Val-de-Marne grâce à la construction d'Orbival, première ligne de métro rapide réalisée entièrement au sein de la banlieue et qui assurera la liaison de rocade dont notre département a tant besoin.

Christian FAVIER,
Président du Conseil général du Val-de-Marne

La station Pointe du Lac prend forme !

Depuis la parution de la dernière feuille de ligne en avril 2009, les travaux ont bien avancé, conformément au calendrier des travaux. Le gros-oeuvre de la station est en cours d'achèvement, les travaux de plateforme ferroviaire (avant la pose du ballast et des rails) se sont terminés en mars dernier, aussitôt suivis de la pose de voie. Les locaux techniques qui contiendront des équipements électriques et de signalisation ont été construits en extrémité de projet.
L'aménagement de la station va débuter au début de l'été, suivi à partir de l'automne par la mise en place des équipements ferroviaires sur la plateforme : signalisation, éclairage, traction.
La réalisation d'un prolongement de métro comprend également des démarches administratives comme l'élaboration du dossier de sécurité qui permet de démontrer aux tutelles que toutes les règles de sécurité sont respectées. Début 2010, le nom définitif de la station a été choisi par la ville de Créteil et la RATP avant d'être définitivement validé par le STIF : il s'agit de Pointe du Lac. La station du Bus en site propre, qui reliera Sucy à au Carrefour Pompadour, en correspondance porte bien évidemment le même nom, elle ouvrira en même temps que la station de métro à l'automne 2011. Les deux chantiers se déroulent en co-activité et permettent de réaliser des ajustements de manière concomitante (voir interview ci contre).

INTERVIEW

Nicolas BASTARD
Chef de projet RATP du TCSP

Pointe du Lac sera une station intermodale Bus-Métro : mener actuellement deux chantiers en co-activité, est ce un avantage ?

Faire avancer deux projets conjointement nous permet d'ajuster nos plannings pour aboutir à des interventions communes et plus efficaces. Par exemple, le chantier de ligne 8 et celui du Bus en site propre préparent en septembre prochain une mise à niveau concomitante de la sortie de la station ligne 8 et du quai du Bus afin de garantir un accès pour les personnes à mobilité réduite.

La pose du mobilier des stations a démarré tout le long du site propre du futur Bus, qu'en est il de la station Pointe du Lac ?

Trois stations ont déjà été posées : Europarc, Petit Marais, Fosse aux moines. Pour chacune, il s'agit d'installer le kiosque central, les abribus, l'appareil de vente, les bancs, les poubelles, le Totem et la signalétique. Toujours dans un souci de bonne coordination, à la demande du projet ligne 8, la pose du mobilier de la station de Bus Pointe du Lac est prévue en avril 2011 pour éviter qu'elle soit endommagée par les engins nécessaires à la finition des travaux du métro.

zoom

En juin, 1 km de voies environ a déjà été posé, les voies au niveau de la station seront posées en dernier.

La pose des voies a démarré !

Depuis le mois de février dernier, la livraison de la plate-forme sous maîtrise d'ouvrage du Conseil général s'est faite progressivement pour permettre à la RATP de démarrer la pose des voies du métro, en 5 séquences : le prolongement, la station « Pointe du Lac », une zone de manœuvre, une zone de garage des trains, puis celle du terminus actuel : l'arrière gare de Créteil Préfecture. Les travaux en zone exploitée (terminus de Créteil Préfecture) ont été planifiés pour ne causer aucune interruption de trafic de la ligne 8.

La ligne 8 est un métro à roulement Fer : les 5,4 km de voies nouvelles nécessaires au prolongement sont constituées d'une couche de ballast, de traverses monobloc en béton et des rails. Ces équipements sont complétés par la pose de 14 « appareils de voie » qui assurent l'aiguillage des rames et de 6 appareils de dilatation qui permettent de compenser la dilatation des rails liée aux variations de température.

Une réorganisation globale de la circulation des trains en arrière gare de Créteil Préfecture est nécessaire : les actuelles voies de garage seront remplacées par des voies de circulation, de nouvelles voies de garage doivent être créées. Ainsi, 320 m de voies en avant gare de Créteil Préfecture ont été créées récemment pour permettre le garage de 4 rames supplémentaires. Ces travaux ont été réalisés de nuit pour éviter d'interrompre le trafic de la ligne.

A la mise en service du prolongement, le terminus de Créteil Préfecture sera transféré à la station « Pointe du Lac ». Dans la continuité de cette nouvelle station, une zone de manœuvre va donc être aménagée pour permettre le changement de sens de circulation des trains. Au-delà de cette zone, débuteront les voies de garage. Elles seront composées de 7 voies de remisage (24 rames pourront y stationner) et une voie de dégraffitage. La fin des travaux de voie est programmée pour fin juillet 2011. ■

Mise en service du prolongement mi-2010

www.extension-reseau.ratp.fr

ENJEUX

Le prolongement de la ligne 8 est avant tout le résultat d'une démarche commune avec :

- ***l'État et la Région Île-de-France,*** *principaux financeurs de l'opération dans le cadre du Contrat de Projets 2000-2006 puis 2007-2013*
- ***le département du Val-de-Marne,*** *financeur et co-Maître d'ouvrage du projet, en charge du rétablissement de la continuité des voiries*
- ***la communauté d'agglomération de Plaine centrale,*** *financeur et gestionnaire du Parc des Sports*
- ***la commune de Créteil (et la SEMIC),*** *qui ont mis gracieusement à disposition les terrains d'assiette dont elles sont propriétaires*
- ***le Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF) autorité organisatrice des transports en Île-de-France,*** *qui assure le suivi et le contrôle de l'opération*
- ***la RATP,*** *financeur et co-Maître d'ouvrage du projet, en charge des équipements, de la station et du système de transport et qui coordonne l'opération.*

Coût et financement du projet :

Coût Global : 83 M€

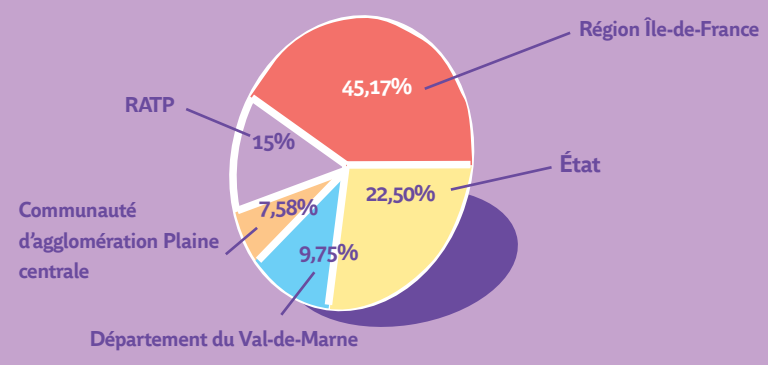

Imprimé sur papier 50% recyclé

■ Directeur de la publication : Joël Solard ■ Chargé de la publication : Elodie Chadel Amanou ■ Conception - réalisation : DA Conseils ■ Photo au recto : Balloïde Photo ■ Photo au verso : RATP ■